

# Maximisez vos déductions fiscales après vos travaux de rénovation

---

## La préparation de vos justificatifs

- Classez vos factures par ordre chronologique et par type de travaux.
- Vérifiez la présence des mentions obligatoires : nom et adresse de l'entreprise, numéro de SIRET, date, adresse du chantier et détail des prestations.
- Assurez-vous que le montant de la TVA est clairement indiqué sur chaque facture.
- Conservez les devis signés et les preuves de paiement (relevés bancaires) pour chaque dépense.

## Vérification de l'éligibilité

- Confirmez que vos travaux entrent dans les catégories éligibles (rénovation énergétique, adaptation au handicap, etc.).
- Vérifiez que l'artisan ou l'entreprise possède la certification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) si nécessaire.
- Consultez les plafonds de dépenses autorisés pour l'année fiscale en cours.
- Séparez les dépenses de main-d'œuvre des coûts de matériaux, car les règles de déduction peuvent différer.

## Étapes clés pour votre déclaration

- Identifiez la case spécifique sur votre déclaration de revenus correspondant à vos travaux.
- Déduisez le montant des aides publiques perçues (ex: MaPrimeRénov') du montant total des travaux avant de déclarer.
- Numérisez l'ensemble de votre dossier pour éviter toute perte en cas de contrôle fiscal.
- Gardez vos justificatifs à disposition pendant au moins 3 ans après la déclaration.

## Conseils pour une gestion sereine

- Créez un dossier numérique dédié sur un cloud sécurisé pour un accès rapide.
- Notez les dates limites de déclaration pour ne pas manquer les opportunités de crédit d'impôt.
- Consultez régulièrement le site officiel [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) pour connaître les évolutions législatives.
- En cas de doute, demandez une attestation fiscale spécifique à votre prestataire de travaux.